

n° 36 avril, mai, juin 2017

Gazette de Germigny l'évêque



«Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !»

Victor Hugo «Printemps»

La lettre du Maire



*Chères Germinoises, Chers Germinois,
Mes Chers Administrés,*

Par délibération en date du 30 mars 2017, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le compte administratif 2016 de la commune et son budget pour l'année 2017.

Le taux des trois taxes (habitation, foncière, foncière non-bâtie) n'a pas été augmenté conformément à notre engagement électoral et ce malgré une baisse des dotations de l'Etat d'un montant cette année de 60 965 euros.

Vous trouverez un article détaillé sur les finances de la commune dans les pages 7 à 10 de la gazette, de même qu'un article sur les travaux qui seront réalisés en 2017. Sachez également que je me tiens toujours à votre entière disposition pour vous apporter des éléments d'information complémentaires.

D'ailleurs, nous aurons tout loisir de converser ces prochaines semaines car nous allons nous rencontrer très souvent :

Tout d'abord, dans le cadre des élections présidentielles. Je sais les Germinois toujours mobilisés lors des élections et je les félicite pour leur comportement citoyen. Ensuite, aura lieu le 27 avril prochain, la seconde réunion publique concernant l'élaboration de notre plan local d'urbanisme.

Nous nous retrouverons aussi pour notre cérémonie du 8 mai au cours de laquelle nous remettrons les médailles du travail.

Je rappelle, par ailleurs, aux nouveaux Germinois qui ont emménagé dans notre village après le 1er mai 2016 qu'ils sont invités le dimanche 21 mai, à partir de 11h30, sur le marché campagnard Place de la Palée, à partager le verre de l'amitié avec les membres du conseil municipal.

Les exposants de notre marché campagnard occupent de nouveau la place de la Palée l'avant dernier dimanche de chaque mois à partir de 9h jusqu'à 13h. Ils vous attendent impatiemment pour vous proposer des produits de qualité mais aussi pour un moment de partage et de convivialité.

A partir du mois d'avril, pour rendre ce moment plus sympathique, il vous sera possible à partir de 11h30, lorsque vous viendrez acheter vos fruits et légumes, vos fleurs, vos produits du terroir favoris, de déguster une coupe de champagne en savourant par exemple une assiette de charcuterie pour un prix modique.

Enfin, les beaux jours arrivant, nous nous retrouverons également dans le cadre de différentes manifestations organisées par les associations de notre village.

En attendant ces moments de rencontre.

Bien amicalement.

Aline MARIE - MELLARE



Joli pêle-mêle des oeuvres printanières des élèves de la classe de maternelle
Bravo aux artistes en herbe!!

Sommaire

lettre du maire	2 à 3
mairie	4
infos utiles	5
PLU	6
finances	7 à 10
travaux	11 à 13
esp. verts	14 à 15
comm	16
ça s'est passé	17
assos	18 à 20
calendrier	21
patrimoine	22 et 23

Mairie

7, allée de l'Eglise
77910 Germigny-L'évêque
tel: 01 64 33 01 89
fax: 01 64 33 86 66



mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr

	matin	après-midi
<i>lundi</i>	XXX	16h à 18h30
<i>mardi</i>	XXX	XXX
<i>mercredi</i>	10h à 12h	XXX
<i>jeudi</i>	10h à 12h	XXX
<i>vendredi</i>	XXX	16h à 18h30
<i>samedi</i>	10h à 12h	XXX

Permanence du Maire

le mercredi et le samedi de 9h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de 9h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de 9h à 13h

**Attention la mairie ne délivre plus les cartes d'identité.
RDV en mairie de Meaux ou de Lizy sur Ourcq pour obtenir
votre passeport biométrique ou votre carte d'identité.**

**La collecte des déchets verts a repris, tous les jeudis matin.
Les sacs sont à déposer la veille au plus tôt ou le matin même.
Un maximum de 20 sacs par foyer est autorisé
Les sacs de déchets verts sont à retirer en mairie
le samedi matin**

Etat civil

Décès :

Isabelle POUTHAS épouse BAZIN décédée le 12 février 2017

Emmanuel Dominique Guy PAYEN décédé le 08 mars 2017

Bibliobus de la CAPM

Passage le mardi, tous les 15 jours, Place de la Palée de 16h à 18h

Objets perdus et trouvés s'adresser en mairie

Cantine scolaire

Tarif : 3,80€ le repas (annulation au plus tard le mercredi matin en mairie au 01 64 33 01 89.

Il ne sera pas tenu compte des messages sur répondeur)

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant.

Accueil périscolaire et Etudes surveillées

Matin : 7h00 à 8h30 : forfait 2,5 € // de 16h à 16h30 : 1€ // de 16h à 18h00 : forfait 3 €

Soir de 18h00 à 19h00 : forfait 1,80€ - (tel : 01 60 44 04 51)

Etude surveillée de 16h à 16h30 : 0,50€ et de 16h00 à 18h00 : forfait 3,5 €

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant.

Centre de loisirs : ouvert le mercredi deux créneaux horaires :

de 11h30 à 14h30 avec repas : 6 €

de 11h30 à 19h00 avec repas : 12,30 €

de 11h30 à 19h00 sans repas : 9 €

En période de vacances : journée complète 18,80 € ; forfait semaine 65 €

Assistante sociale

Permanence : Maison Départementale des Solidarités de Meaux

Mme Benoit 31 rue du Palais de Justice

Du mardi au vendredi de 9h à 11h tel : 01 64 36 42 69

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler au 3939 ou sur internet : www.service-public.fr

Passeport biométrique

Prendre RDV à la mairie de Meaux au 01 60 09 97 00 ou de Lizy sur Ourcq au 01 60 01 70 35

Les demandes de passeport ne sont plus traitées en Mairie de Germigny-L'Evêque.

Carte imagine R

La municipalité subventionne l'achat de ce forfait annuel à hauteur de 50 €, zone 4 et 5 uniquement.

Services bus

Les horaires des cars sont à votre disposition en mairie

en un clic : <http://germignyleveque.fr/urbanisme-cadre-de-vie/transports-en-commun/>

Pour rejoindre l'aéroport Charles de Gaulle, un service de car STIF prend les voyageurs devant la gare de Lizy sur Ourcq (horaire sur www.transport-idf.com)

SACPA

Assistance animaux, pour tous animaux errants : contacter la Mairie.

Location de chapiteaux (réservé aux germinois)

Tarifs : 1 chapiteau : 230€, 2 chapiteaux : 305 € (montage/démontage par le personnel de la Mairie) -

Petites chapiteaux (3mx6m) : 95€ pour l'un et 180€ pour les deux - location de table et de chaises possible, s'adresser en Mairie.

Location de la Salle des Fêtes

Pour les germinois : en semaine 1 jour : 300€, le Week-end 500€ (caution de 1500€)

Pour les non germinois : en semaine 1 jour : 600€, le Week-end 1000€ (caution 1500€)



Plan local d'urbanisme

Réunion publique

P.L.U.

Réunion d'information sur le Plan Local d'Urbanisme



JEUDI 27 AVRIL 2017

20h30

salle des fêtes, allée des Noyers

www.germignyleveque.fr

Les finances communales

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 30 mars 2017, a voté le compte administratif 2016 qui retrace l'ensemble des recettes et dépenses effectivement réalisées par la commune sur l'année 2016 et le budget pour l'année 2017.

Préalablement au vote du budget, le Conseil municipal doit procéder au vote des trois taxes. La décision a été prise de ne pas augmenter les taux :

- **Taxe foncière : 11,36 %**
- **Taxe foncière bâtie : 14,49 %**
- **Taxe foncière non bâtie : 34,18 %.**

1) COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – M 14 COMMUNE

Le compte administratif est présenté en comparaison avec le budget unique de l'exercice considéré.

Les réalisations de l'exercice sont les suivantes :

En section de fonctionnement	En section d'investissement
- dépenses 762 146.12 euros	- dépenses 233 097.48 euros
- recettes 1 056 592.04 euros	- recettes 82 372.96 euros

L'excédent de fonctionnement de l'exercice est de 294 445.92 euros dont 200 000 euros venant de l'assainissement.

L'excédent réel de fonctionnement est de 94 445.92 euros.

Le déficit d'investissement de l'exercice est de 153 724.52 euros.

Au 31 décembre 2016, le résultat cumulé intégrant le report de l'exercice précédent, soit une somme de 651 418.37 euros en fonctionnement et un besoin de financement de 21 383.17 euros en investissement, est le suivant :

Total des recettes 1 790 383.37 euros

Total des dépenses 1 019 626.77 euros, soit un excédent de 945 864.29 euros qui sera repris au budget unique 2017.

La Section de fonctionnement du compte administratif :

1/ Les dépenses réelles de fonctionnement sont de 762 146.12 euros

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante:

- charges à caractère général 334 503.62 euros (budget 334 900)
- charges de personnel et frais assimilés 344 663.83 euros (budget 389 700)
- autres charges de gestion courante 82 931.92 euros (budget 89 200)
- charges exceptionnelles 46.75 euros (budget 4 500).

2/ Les recettes réelles de fonctionnement sont de 1 056 592.04 euros

Les postes sont les suivants :

- atténuation de charges 14 523.64 euros (budget 6 300)
- produits des services & du domaine 95 756.88 euros (budget 81 050)
- impôts et taxes 555 042.20 euros (budget 512 510.68)
- dotations et participations 173 751.60 euros (budget 200 762)
- autres produits de gestion courante 210 068.20 euros (budget 210 400)
- produits exceptionnels 7 451.52 euros (budget 800)

Soit un excédent de fonctionnement de l'exercice de 294 445.92 euros.

La section d'investissement du compte administratif :

1/ Les dépenses réelles d'investissement sont de 236 097.48 euros.

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante :

- immobilisations incorporelles 19 039.20 euros (budget 40 000)
- immobilisations corporelles 212 960.28 euros (budget 644 667.53)

2/ Les recettes réelles d'investissement sont de 82 372.96 euros

Les postes sont les suivants :

- subvention d'investissement 12 987.63 euros (budget 0)
- dotation, fonds divers 43 904.16 euros (budget 39 726.48)
- excédents de fonctionnement capitalisés 21 383.17 euros (budget 21 383.17)

Soit un déficit d'investissement de 153 724.52 euros.

Affectation du résultat :

Le résultat de l'exercice 2016 fait ressortir un excédent de 945 864.29 € en fonctionnement.

Il faudra affecter une partie de l'excédent 2016 soit 198 607.69 € au financement des dépenses d'investissement (article 1068), le reste sera repris en section de fonctionnement (article R002) du budget unique 2017, soit 747 256.60 €.

La somme de 198 607,69 euros correspond au déficit d'investissement 2015 (21 383,17), 2016 (153 724,52) et reste à réaliser (23 500).

2) BUDGET UNIQUE 2017 – M 14 COMMUNE

Le budget d'une commune doit être présenté en équilibre, ce qui signifie que chacune des sections doit être présentée et votée en équilibre:

En section de fonctionnement

- dépenses 1 560 762.68 euros

- recettes 1 560 762.68 euros

En section d'investissement

- dépenses 1 087 633.55 euros

- recettes 1 087 633.55 euros

Total du budget en dépenses et recettes 2 648 396.23 euros.

La section de fonctionnement du budget :

1/ Les dépenses réelles de fonctionnement sont budgétées pour 787 410.82 euros (budget précédent 818 300 euros).

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général 336 080.82 euros (budget précédent 334 900)
- charges de personnel et frais assimilés 351 370 euros (budget précédent 389 700)
- autres charges de gestion courante 87 400 euros (budget précédent 89 200)
- charges exceptionnelles 12 560 euros (budget précédent 4 500).

Après virement de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement (773 351.86 euros), le total des dépenses de fonctionnement est de 1 560 762.68 euros (budget précédent 1 663 241.05 euros).

2/ Les recettes réelles de fonctionnement sont budgétées pour 813 506.08 euros (budget précédent 1 011 822.68)

Les postes sont les suivants :

- atténuation de charges 6 300 euros (budget précédent 6 300)
- produits des services & du domaine 94 050 (budget précédent 81 050)
- impôts et taxes 544 310.68 (budget précédent 512 510.68)
- dotations et participations 157 635.40 euros (budget précédent 200 762)
- autres produits de gestion courante 10 636 euros (budget précédent 210 400 car somme de 200 000 euros prise sur le budget assainissement).
- produits exceptionnels 850 (budget précédent 800)

Pour la détermination des recettes réelles de fonctionnement, il a été tenu compte des **nouvelles baisses des dotations de l'Etat, soit un manque à gagner pour notre commune sur l'année 2017 de 60 965 euros.**

Les recettes de fonctionnement cumulées après addition du résultat reporté de 747 256.60 euros sont de 1 560 762.68 euros.

L'autofinancement provisionnel dégagé au profit de la section d'investissement est de 773 351,86 euros.

La section d'investissement du budget :

1/ Les dépenses réelles d'investissement sont budgétées pour 866 465.86 euros (budget précédent 884 667.53 euros).

Par grande masse, les principaux postes se répartissent de la manière suivante :

- immobilisations incorporelles 38 440 euros (budget précédent 40 000)
- subvention d'équipement versées 52 000 (budget précédent 0)
- immobilisations corporelles 558 000 euros (budget précédent 644 667.53) mais avec les restes à réaliser de 23 500 euros, c'est en réalité une somme de 581 500 euros.
- opération d'équipement Voirie parkings allée des Noyers 218 025.86 euros (budget précédent 200 000)

Les dépenses totales d'investissement cumulées après solde d'exécution négatif reporté ($175\,107.69 + 23\,500.00$ (RAR) = $198\,607.69$ euros) sont de $1\,087\,633.55$ euros.

Les travaux prévus pour 2017 sont les suivants :

- l'aménagement de l'ancienne cantine en centre de loisirs ;
- la clôture autour des bâtiments scolaires ;
- dans le cadre de l'ADAP, l'aménagement de la mairie et des toilettes de l'ancienne salle des fêtes ;
- l'aire d'évolution derrière le foyer polyvalent avec la pose de deux buts de foot, une aire de fitness et le terrain de pétanque.

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la partie de l'allée des Noyers sont reportés en 2018. Ils interviendront juste avant la réfection de l'allée des Noyers.

Il convient aussi de réfléchir aux travaux de la façade de l'Eglise pour lesquels nous disposons d'une subvention de 30 000 euros. Pour ne pas perdre cette aide, les travaux doivent être engagés avant novembre 2017 et se terminer avant novembre 2018.

2/ Les recettes réelles d'investissement sont budgétées pour 291 721.69 euros (budget précédent 61 109.65 euros)

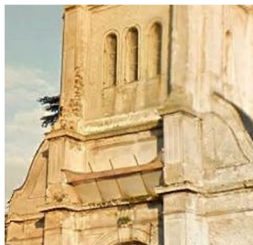
Les postes budgétés sont les suivants :

- subventions investissement 71 814 euros (budget précédent 0)
- dotation, fonds divers 21 300 euros (budget précédent 39 726.48)
- excédents de fonctionnement capitalisés $198\,607.69$ (budget précédent $21\,383.17$ euros)

Après virement de l'excédent de fonctionnement d'un montant de $773\,351.86$ euros, les recettes d'investissement cumulées sont de $1\,087\,633.55$ euros.

Ravalement de l'Eglise

Une subvention a été obtenue auprès du département afin d'effectuer le ravalement du clocher de l'Eglise. Cette subvention est valable jusqu'à la fin de l'année. Les travaux sont estimés à 150.000 euros TTC. Un marché va tout prochainement être lancé. Selon le montant des offres proposées il sera décidé du lancer des travaux.

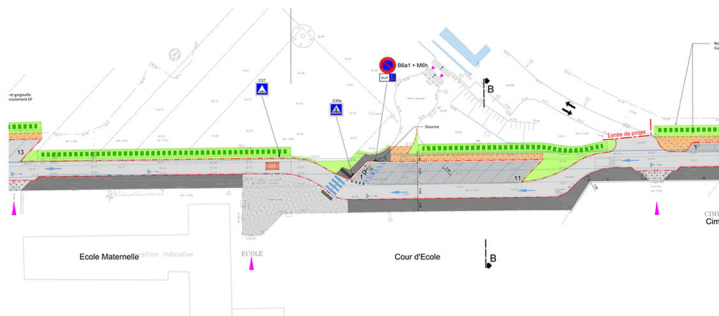


Allée des noyers

Les études ont bien avancées. La région et le département ont revu leur politique contractuelle et proposent à nouveau des contrats ruraux (sous certaines conditions).

Nous avons rencontré les représentants du département qui ont validé notre projet. La trésorerie municipale de Meaux a également été sollicitée pour s'assurer de la capacité financière de la commune à mener cette réalisation. Celle-ci a donné son accord.

Une fois le dossier validé lors d'une commission régionale, nous pourrions lancer la procédure d'appel d'offres et envisager de réaliser les travaux durant l'été 2018 afin de gêner le moins possible l'activité scolaire.



Aire d'évolution

Un terrain de pétanque, une aire de fitness et une aire d'évolution sportive vont être aménagés derrière la nouvelle salle des fêtes.

Concernant une aire d'évolution sportive, son nivellement a été réalisé par l'entreprise RECIPON à la fin de l'automne. Nous avons dû attendre le printemps pour effectuer son engazonnement qui vient d'être réalisé par Monsieur Thuret. Des cages de but de football seront installées par SPORT FRANCE.

Nous tenons à rappeler que **les différentes aires d'évolution sportives et ludiques ne sont pas destinées à être empruntées par les engins motorisés type moto et quads.**

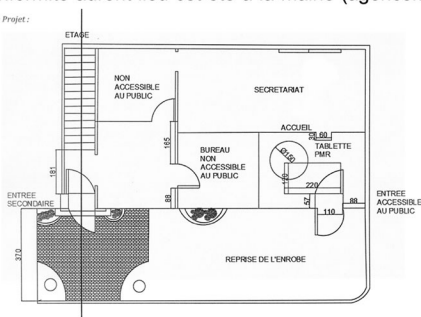


ADAP mairie et école

Assistés du cabinet QUALICONSLT, nous avons déposé deux dossiers d'accessibilité handicapés auprès des services de l'Etat. Ces dossiers ont reçu un avis favorable.

Les travaux de mise en conformité auront lieu cet été à la mairie (agencement de l'accueil) et à l'école.

Plan Projet :



Fibre optique

Orange déploie actuellement la fibre optique dans le vieux village. Vous avez certainement pu voir s'afférer des équipes sur le domaine public communal.



Centre de loisirs

Le centre de loisirs actuel, fort de son succès en accueil périscolaire, va devenir trop petit. C'est la raison pour laquelle, la commune a entrepris d'effectuer l'aménagement intérieur de l'ancienne cantine en centre de loisirs pour assurer un accueil de qualité à nos chers bambins.

La Maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecte LEPY. L'entreprise retenue pour les travaux est l'entreprise BECIA. Un coordonnateur SPS, Hervé Cerles Conseil, assure la sécurité des travaux.

Cette opération a été en partie subventionnée dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

La livraison de ce nouvel équipement sera faite durant l'été.



Vandalisme

Une fois n'est pas coutume dans cette gazette, nous commençons la rubrique espaces verts par une indignation!

Dans la nuit du 7 au 8 avril 2017 deux jeunes arbres, place de la Palée et rue de l'église, ont été victime d'un acte de malveillance.

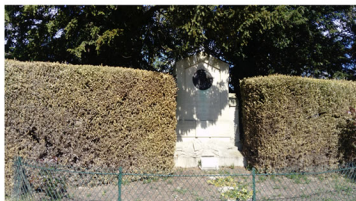
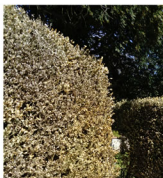
Ces deux tilleuls, plantés en 2014 pour remplacer des arbres morts, ont été cassés volontairement.

Par cet acte les vandales ont prouvé à tous leur bêtise profonde et leur volonté de nuire. Outre la perte de ces deux arbres c'est un gâchis financier pour la commune, puisqu'il faudra les remplacer. La commune a déposé une plainte contre X.



Buis de la commune

Ils avaient résisté depuis des années à la pyrale grâce aux bons soins de l'équipe des cantonniers mais aujourd'hui attaqués par le fléau qui sévit partout en France, nos buis sont en très mauvais état. Ceux du Monuments aux morts sont à bout de souffle. La commission environnement et cadre de vie va se réunir pour décider de leur remplacement.



Pour éviter la propagation de cette maladie, nous vous demandons de ne pas mettre en sacs de déchets verts ni dans votre bac à compost vos résidus de taille de buis malades. Ils risqueraient d'en contaminer les terreaux issus du compostage.

De plus veillez à désinfecter vos outils de taille et autres outils de jardinage qui auraient été en contact avec vos buis malades. Cette précaution est valable à chaque fois que vous taillez des plantes, arbres ou arbustes malades.

De la cuisine au jardin ... le marc de café un allié innatendu

Le marc de café est un excellent engrais naturel: le potassium et le magnésium qu'il contient sont immédiatement assimilables par les plantes. Il contient aussi de l'azote qui est libéré progressivement lors de la dégradation dans le sol et qui devient ainsi disponible pour les végétaux.

Le marc de café favorise le compost !

Le marc de café est très bon pour l'élevage des lombrics et favorise pleinement l'activité biologique dans votre compost. Il suffit d'y incorporer le marc au fur et à mesure.

Le marc de café comme engrais

Le marc de café peut être déposé directement en petites quantités au pied de vos plantes d'intérieur. Il faut ensuite arroser pour diluer le marc ou en mettre dans les bacs des semis pour accélérer leur croissance

Le marc de café pour aider vos semis !

Bien sec, il se mélange aux graines fines pour bien répartir les semis, Grâce à sa composition en éléments nutritifs, le marc de café a aussi la vertu d'aider certaines graines à germer. Sa structure aérée et légère convient parfaitement au développement des jeunes racines. Mais attention, à forte dose, il peut avoir l'effet inverse.

Un effet répulsif

Le marc de café fait fuir ou empêche l'installation de certains insectes et gastéropodes. En le plaçant au pied des végétaux, le marc de café est un bon répulsif contre la mouche de la carotte ou encore celle du poireau et empêche l'installation des pucerons. La caféine agit également comme répulsif contre les limaces et les escargots.

Le marc de café contre les fourmis

Associé à du jus de citron, il sert de répulsif pour former une barrière anti fourmi autour de votre maison.

Le marc de café contre les chats

Mélangez le marc de café avec des épluchures ou du jus d'agrumes (citron, oranges) et disposez les autour de la zone à protéger. Les chats qui ne sont pas fans de l'odeur du café et du fruit acide s'en iront faire leur besoin ailleurs.



Application mobile de la commune

L'appli officielle de Germigny l'Evêque vous propose les actualités, l'agenda des manifestations, les numéros utiles des services de la mairie, des notifications en temps réels et bien plus encore... Restez connecté avec votre commune! Téléchargez l'application en tapant Germigny L'évêque sur Play Store si votre smartphone a un système Android ou sur App store si vous avez un iPhone.

Cette application remplace la news letter ainsi que les référents de quartiers; en effet vous avez accès instantanément aux actualités de la commune et grâce à la rubrique signalement, vous pouvez nous faire part facilement de vos suggestions et doléances .



Vie économique de Germigny L'évêque

Cet article est à l'attention de tous les entrepreneurs germinois.

Nous avons créé une rubrique «service et vie économique» sur le site de la commune. Nous vous offrons la possibilité de figurer dans cette rubrique. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous communiquer le nom de votre entreprise, votre secteur d'activité ainsi que vos coordonnées professionnelles via le mail suivant: info@germignyleveque.fr

Par ailleurs, nous vous proposons en espace publicitaire personnalisé à un tarif préférentiel, dans notre gazette communale.

	Entrepreneurs extérieurs		Entrepreneurs germinois	
Format	1 trimestre = 1 parution	1 an = 4 parutions	1 trimestre = 1 parution	1 an = 4 parutions
A5	120 €	432 €	84 €	303 €
A6	80 €	288 €	56 €	202 €
Carte de visite	60 €	216 €	42 €	152 €

Pour les entrepreneurs germinois ayant souscrit une publicité dans la gazette, nous offrons gracieusement la parution d'un encart publicitaire sur l'application mobile de la commune au minimum 2 fois par mois. Cette offre couvre la période souscrite.

Les Anciennes Mécaniques en Ballade

7 Janvier 2017 :

Que la force soit avec vous pour toute l'année 2017
C'est en effet sous le signe de STAR WARS que les adhérents, sympathisants et partenaires des ANCIENNES MECANIKES EN BALLADE de GERMIGNY se sont retrouvés pour partager la traditionnelle Galette.

Une rétrospective de l'année 2016, les grandes lignes du programme 2017, et nous voilà en route pour une année de belles rencontres et d'échanges.

18 Mars 2017 :

AMB déroulait le tapis rouge

C'est sur le thème du Cinéma que nous avons organisé notre 1er Repas 2017.

Le décor s'y prêtait : tapis rouge, caméra, appareils photos, tables décorées en conséquence, menu reprenant le titre de films, quizz sur le cinéma en général..., tout donnait l'impression d'être au Festival de Cannes, même l'entrée où trônait un fauteuil de réalisateur où certains n'ont pas hésité à poser pour une petite photo-souvenir.



Concert de musique baroque

Dimanche 12 mars dernier, notre Eglise a accueilli un trio de musiciens, passionnés de musique baroque. Une soprano accompagnée par une viole de gambe et un théorbe a enchanté les spectateurs attentifs. Merci à Guenola Boutan, Marie-Françoise Bloch, Pierre-Etienne Nataf pour leur belle prestation.



Journée Carnaval au Centre de Loisirs

Sous un beau soleil, le vendredi 6 avril les petits germinois du centre de loisirs de la commune, ont fait une parade dans les rues de Germigny. C'était carnaval et tous ont mis de beaux costumes.

Au goûter de délicieuses gaufres ont été confectionnées par les enfants avec l'aide de Magali et Marlène, les animatrices.



Communiqué des associations

Roule ma Boule



L'association Roule ma Boule vous propose un concours de pétanque le 23 avril à la Pinède, réservé aux germinois, les licenciés ne sont pas admis.

Le président vous prépare un chili!!

Retrouvez nous sur la page Facebook Roule ma Boule

Venez nombreux, on vous attend!!!

Feel'Ness

L'association Feel'Ness vous convie à deux RDV d'importance au mois de juin. Un spectacle sera donné le vendredi 2 juin dès 20h à la salle des fêtes, allée des Noyers, la soirée commence à 20h30. Participation libre.

Puis l'association sportive propose une semaine Portes Ouvertes du 19 au 23 juin, avec la découverte gratuite de tous les cours proposés par Peggy.

Contact: 06 20 36 19 15

Soirée Zumba fluo

A noter l'animation bénévole par Peggy et deux autres coachs sportifs de la soirée Zumba Fluo du samedi 22 avril, organisée par et au profit de l'association «Gazelles aux yeux bleus» qui court le rallye Aïcha des Gazelles en 2018.

Bravo pour cette solidarité inter-association!



Padel

Le Padel arrive à Germigny. Il s'agit du deuxième terrain de Padel de Seine et Marne! Ce sport, combiné du tennis et du squash est en train d'exploser en Europe. Le Padel se joue en double avec de petites raquettes et des balles relativement similaires à celles du tennis. C'est un sport facile d'accès techniquement et très ludique, ce qui en fait son succès.

L'AGT a entièrement financé la réalisation de ce terrain en effectuant un emprunt à taux préférentiel auprès de son partenaire BNP PARIBAS. L'ensemble des travaux annexes (allée, puisard, plantations) a été effectué par les bénévoles du club.

Nous vous donnons **rendez-vous le samedi 22 avril à 15 heures pour l'inauguration** du terrain avec des animations au programme (essais, démonstrations).

Utilisation du Padel :

- Soit à la location horaire (20 euros pour 4 personnes)
- Soit en formule tout accès en étant adhérent du club.

Renseignements auprès de Rodolphe Cascales au 07 83 12 91 51



Tennis

Le tournoi Open Jeunes où plus de 40 enfants ont disputé des parties sous un soleil printanier. De beaux matchs ont opposé des joueurs classés pour certains, début de troisième série (15/2).

Jean-Pierre Blain, juge arbitre officiel du tournoi a géré cette compétition avec sérieux, disponibilité et gentillesse, ce qui a été apprécié par l'ensemble des participants.

Rencontres par équipes : L'AGT a engagé 13 équipes en championnat (jeunes, seniors et vétérans). Certaines évoluent à un très bon niveau, à l'instar de l'équipe première hommes qualifiée en honneur.

De très belles parties à voir les week-ends de mai opposant, des joueurs de seconde série pour certains.

OPEN DE GERMIGNY
4^{ÈME} ÉDITION DE L'OPEN ADULTES
du 2 Juin au 9 Juillet 2017

Catégories :
- Simple Dames
- Simple Dames +50
- Simple Messieurs
- Simple Messieurs +35
- Simple Messieurs +50

Frais d'engagement :
- 20€ pour une catégorie
- 35€ pour deux catégories
- 15€ pour les -18 ans

600€ en espèces et lots

Engagement : Yann Parent
1 allée Matisse
77910 Germigny l'Évêque
Contact : 06 16 51 93 32
yannparent@gmail.com

n° d'homologation du tournoi :
2017 37 77 0113 002



Association Gazelles aux Yeux Bleus



Une nouvelle association à Germigny-L'évêque !!!

L'Association «I Gazelles aux Yeux Bleus» a été créée par deux germinoises dont le projet est de courir le Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc en mars 2018.

En point de mire une belle aventure humaine mais surtout la volonté de courir pour les couleurs d'une association qui lutte contre les leucémies et les cancers pédiatriques: l'Association Cassandra ACCL <https://www.associationcassandra.org/>

Les deux Gazelles ont besoin de vous entrepreneurs ... un dossier de sponsoring est en ligne sur le site de la commune à la rubrique «vie associative» ainsi que sur le Facebook de l'association: <https://www.facebook.com/lesgazellesauxyeuxbleus/>

L'association vous propose deux animations, organisées pour récolter des fonds et vous faire passer des moments sportifs et conviviaux! Venez nombreux!!

Afin de pouvoir participer au
Rallye Aïcha des Gazelles en mars 2018
l'équipage des « Gazelles Aux Yeux Bleus »
vous propose une

Zumba Fluo

Samedi 22 avril à partir de 17h30

**Salle des Fêtes
Allée des Noyers
77910 Germigny l'Evêque**

Zumba Kids à 17h30
Zumba Fluo à 19h30
Avec PEGGY, RACHEL &
OCEANE

Animation et
DJ par
LudoSonolumièrre

Pré-Vente 5 €
Kids 3 €

Pré-vente au 0670639787
jusqu'au 19 avril
Sur place : adultes 7€
Kids 5€



Samedi 29 avril à Fublaines Journée 4X4 et SUV.

Baptême 4X4 à 5€

Renseignements et réservation au:

06 31 39 09 87



Les Gazelles Aux Yeux Bleus

29 AVRIL 2017 JOURNÉE ET BAPTEMES 4X4 & SUV

Fabrice, en partenariat avec MLVO, organise une journée 4x4 et SUV sur le terrain de Fublaines de 10h00 à 18h00

En participant à cette journée, vous aiderez deux gazelles à partir au Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc 2018.

Le café vous sera offert à votre arrivée

Pour elles....VENEZ NOMBREUX

30 € LA JOURNÉE
AVEC VOTRE 4X4
OU SUV

5 HECTARES DE
TERRAIN

MLVO
ROUTE DE ST FIACRE
77470 FUBLAINES

BAPTEMES
DE 4X4
5€

Possibilité de déjeuner sur
place (Tables de pique-nique,
barbecues, aire de jeux enfants)

MLVO
Infos et
Réservations

FABRICE
06.31.39.09.87

www.MLVO-4X4.SITEW.fr

ZUMBA FLUO
Samedi 22 avril à partir de 17h30
salle des fêtes de Germigny L'évêque

Calendrier des manifestations & Rendez-vous citoyens

Inauguration du Padel	A.G.T.	Tennis	22/04/17
Soirée Zumba Fluo	Gazelles aux yeux bleus	Salle des fêtes	22/04/17
Concours pétanque	Roule ma Boule	Boulodrome	23/04/17
Marché campagnard	Municipalité	Place de la Palée	23/04/17
Cérémonies du 8 Mai	Municipalité	Monument aux Morts	08/05/17
Marché campagnard	Municipalité	Place de la Palée	21/05/17
Ballade en canoé	As.comité des fêtes	Place de la Palée	28/05/17
Soirée Spectacle Feel Ness	Feel Ness	Salle des fêtes	02/06/17
Portes Ouvertes AGT	AGT	Terrains de tennis	03/06/17
Brocante	As.comité des fêtes	Place de la Palée	04/06/17
Portes Ouvertes Feel'Ness	Feel'Ness	Salle ruelle aux lousps ou Salle de danse	Du 19 au 23 juin 2017
Marché campagnard	Municipalité	Place de la Palée	18/06/17
Feux de la St Jean	Municipalité	Place de la Palée	23/06/17
Exposition voitures anciennes	AMB	Place de la Palée	25/06/17
Concert ensemble Fa super La	As. Comité des fêtes	Eglise de Germigny	25/06/17

Accueil des nouveaux arrivants

Avis aux nouveaux Germinoises qui ont emménagé dans notre village après le 1er mai 2016.

La commune les invite le dimanche 21 mai, à partir de 11h30, sur le marché campagnard Place de la Palée, à partager le verre de l'amitié avec les membres du conseil municipal.

Le patrimoine architectural seine et marnais épisode 4.

La cité médiévale de Provins

Une forteresse du XIII^e siècle, où se jouent des scènes de chevalerie, avec costumes, musique et acrobaties équestres. Des animations autour de l'art de la guerre au Moyen-âge, à grands renfort de trébuchets, mangonneau et autres engins guerriers de l'époque. Sans oublier des vols spectaculaires de rapaces. Aigles, vautours, chouettes, faucons exécutent un véritable ballet aux yeux ébahis des visiteurs...

Vous êtes à PROVINS.

Après le spectacle, baladez-vous au gré des ruelles tortueuses et pavées, et admirez les belles maisons à colombages. A l'intérieur, des artisans vous feront découvrir l'art et la gastronomie du Moyen-âge. Les spécialités culinaires à base de la célèbre rose de Provins, comme les confits de pétales, les nougats et les sirops, vous laisseront un goût impérissable.



Histoire de Provins ancienne ville des foires de Champagne :

Dès les premiers siècles de notre ère, Provins semble déjà exister. Elle est composée d'une ville haute et d'une ville basse respectivement appelées le château et le val.

Mais ce n'est qu'en 802 que les textes nous confirment que Provins est une ville importante, puisque Charlemagne y envoyait ses « missi dominici »

C'est ainsi qu'Etienne, Comte de Paris, et Fardulle, abbé de Saint-Denis, vinrent à Provins. Cette époque marque le début d'une première architecture militaire.

En 996, sous le règne de Hugues Capet, une découverte miraculeuse dans le val met à jour les reliques de Saint Ayoul. Les constructions religieuses se multiplient sur le site, et le marais est asséché.

Cette période marque la naissance des Comtes de Vermandois, d'où est issue la branche des Comtes de Champagne.

Provins, cité marchande dont l'opulence est convoitée, cité des trouvères, protégée par des remparts, brille de mille feux tout au long des XII^e et XIII^e siècles, époque des célèbres foires de Champagne.

Elle frappe sa propre monnaie : le denier provinois (reconnu pour sa valeur dans toute l'Europe médiévale.)

La cité est alors à son apogée sous le règne de Thibaud IV de Champagne (1201-1253), vassal des Rois de France Philippe Auguste (1165-1223) et Saint Louis (1214-1270).

Homme de guerre et poète, le Comte de Champagne prend part à de nombreux sièges.

Architecture de Provins

La ville est inscrite au patrimoine mondial de l'humanité depuis 2001.

Provins est célèbre pour ses fortifications entourant la ville.

L'enceinte de la ville haute, longue de 1200 mètres, 22 tours aux géométries variées, fut construite de 1221 à 1314

La tour César (XII^{ème} siècle) est le seul donjon octogonal à base carrée

Les souterrains : la vieille ville est truffée de souterrains médiévaux que l'on peut visiter. La grange aux dîmes est une maison de marchand du XII^{ème} siècle et est maintenant un musée.

La maison romane est sûrement la plus ancienne maison de Provins (X^{ème} ou XI^{ème} siècle)

Hostellerie de la croix d'or est la plus vieille hostellerie de France dont la façade est restée inchangée depuis sa construction.

Hôtel de Vaultisant (XIII^{ème} siècle) et les vieux bains sont aussi à visiter



Patrimoine religieux :

La collégiale Saint Quiriace

L'église Saint Croix

L'église Saint Ayoul

Le couvent des cordelières avec son cloître, sa chapelle et sa salle capitulaire

La rue saint-Thibault, vieille montée oblique et périlleuse vers le Châtel.

Manifestations proposées:

Les aigles des remparts spectacle de fauconnerie équestre

La légende des chevaliers : spectacle de chevalerie dans les fossés des remparts

Les médiévales dans les rues de la ville les 24 et 25 juin 2017.

Au temps des remparts les machines de guerre, les chevaliers et leurs armes.

Banquets des troubadours, ripailles médiévales et saltimbanques

Spectacles sons et lumières.

La Rose de Provins

La roseraie de Provins présente trois hectares de rosiers (plus de trois cents espèces). Une exposition de vieux outils du bâtiment et de l'art populaire y est présentée. Déclinée en une multitude de gourmandises vous ne pourrez pas quitter Provins sans déguster la savoureuse crème glacée à la rose ...

*R*esponsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Mariot, Florence Scipion, Philippe Helm, Valérie Bellard

*T*irage : 590 exemplaires



*P*our vous informer:

www.germignyleveque.fr

*P*our nous suivre, la page facebook :

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

*P*our nous écrire:

mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr



Pour lire les QR code ou flash code, téléchargez une application gratuite sur votre mobile comme par exemple
<http://www.flashcode.fr/>